

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Présents : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme BOUBARNE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LEMBEZAT

24 – 36 - CHÂTEAU MONCADE : TARIFS D'ENTRÉE ET VENTES BOUTIQUE 2024

Rapport présenté par Madame DE MORO, maire-adjoint :

La Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne assure, depuis l'année dernière, la gestion du Château Moncade par le biais d'une régie directe pendant la saison estivale.

L'accès aux étages est soumis à un droit d'entrée de 4 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.

Un tarif réduit de 3 € pour les adultes et 2 € pour les enfants s'applique aux orthéziens, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif ainsi qu'aux visiteurs justifiant d'un billet d'entrée plein tarif du Musée Jeanne d'Albret.

Le monument comprend également un espace librairie-boutique proposant aux visiteurs :

- des ouvrages sur le site et l'histoire locale,
- des ouvrages sur l'histoire médiévale pour la jeunesse,
- des objets souvenirs.

Les prix de vente des ouvrages sont fixés par les éditeurs.

Prix de vente des objets souvenirs :

- Magnet heaume : 4 €
- Fronde : 6 €
- Arbalète : 8 €
- Epée : 7 €
- Hache : 6 €
- Arc : 9 €
- Casque : 9 €
- Coiffe : 9 €
- Set templier petit modèle : 10 €
- Set templier grand modèle : 12 €

Le règlement du droit d'entrée et des ventes boutique se fait en espèce, en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en carte bancaire.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 064-216404301-20240402-24DEL36-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les tarifs présentés pour l'année 2024.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 2 avril 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le